

**Monsieur le Secrétaire d'Etat,
Madame la Vice-Présidente,
Mesdames et Messieurs les Directeurs,
Chers collègues**

Introduction

Au nom de l'Agence Française de Développement, membre fondateur et partenaire actif du CMI, je suis honoré d'introduire aujourd'hui à vos côtés ce panel de haut niveau.

Je souhaite avant tout **remercier le CMI** pour l'organisation de cette rencontre.

Je vous remercie également pour l'opportunité qui nous est offerte aujourd'hui d'échanger sur ces thèmes clés de l'emploi et la protection sociale, car derrière ces mots, c'est tout spécialement de la jeunesse méditerranéenne dont il est question, c'est à dire très clairement de l'avenir de nos différents pays.

L'Agence française de développement est chargée de mettre en œuvre la **politique française de coopération** et de développement, telle que définie dans ses orientations par nos instances interministérielles. Mes propos reflèteront à cet égard les positions de la coopération française et les déclinaisons que l'AFD peut en offrir.

Eléments de diagnostic

Nous partageons bien évidemment le constat que **le chômage et l'exclusion des jeunes constituent dans le pourtour méditerranéen un facteur de déstabilisation majeur**,

Le chômage des jeunes atteint en Afrique du nord des niveaux plus élevés que dans n'importe quelle autre région du monde : 25 %, le double du taux observé dans le monde développé et le triple du taux constaté en Asie de l'est !

Les déterminants de cette situation sont nombreux. Je n'en retiendrai que deux.

Le premier, c'est la rupture des « contrats sociaux » : les mouvements populaires de grande ampleur ces dernières années peuvent être compris comme une réaction au délitement du « contrat social » mis en place au moment des indépendances. Ces pactes reposaient sur l'idée que **des droits sociaux étaient intrinsèquement attachés à la citoyenneté**. L'Etat

organisait la redistribution des ressources, non seulement en garantissant un **emploi public aux diplômés, mais aussi en assurant aussi l'accès à l'éducation et à la santé.**

Or, que s'est-il passé depuis ?

- Les crises pétrolières, le processus de libéralisation des années 1980-1990 et la crise financière de 2008, ont altéré les capacités des Etats à financer la redistribution des ressources,
- l'augmentation constante du prix du blé ou de l'essence a entraîné l'essoufflement des modèles de protection sociale basés sur des subventions de plus en plus coûteuses,
- la faiblesse de l'investissement et de l'innovation, ainsi que les distorsions sur le marché du travail, ont entravé l'extension du secteur privé,
- la hausse rapide des effectifs dans les établissements d'enseignement a pesé négativement sur la qualité de l'éducation,
- la croissance de la population est restée plus forte que la création de richesse et d'emplois,
- les inégalités et les déséquilibres régionaux se sont creusés.

Toutes ces évolutions ont mis à mal les modes de redistribution existants et ont entraîné l'apparition d'un chômage de masse.

L'affaiblissement du système éducatif est l'autre déterminant qu'il nous paraît utile de souligner : certes, les pays du pourtour méditerranéen ont consenti sur les décennies passées des **investissements importants dans l'éducation** (5% du PIB contre 3% en Amérique latine et en Asie) et les taux de scolarisation sont proches de 100%. Cependant, il faut bien observer aujourd'hui un **découplage croissant entre cet effort de promotion du capital humain et les besoins de compétences des économies locales.**

Les systèmes d'éducation ont fait l'objet de nombreux études et audits, qui convergent tous vers un même constat de faiblesse, qu'il s'agisse de l'enseignement primaire, secondaire, supérieur ou professionnel. La situation n'est certes pas identique partout, mais on retrouve les mêmes symptômes dans tous les pays et à tous les niveaux : moindre accès à l'éducation dans les zones rurales, taux d'abandon importants dans l'enseignement secondaire, niveau trop faible des jeunes accédant à l'enseignement supérieur, curricula relativement théoriques et déconnectés des besoins du marché du travail, poids excessif des sciences humaines et sociales au détriment des disciplines plus techniques et de l'esprit d'entreprise, dévalorisation de l'enseignement professionnel, gouvernance très centralisée de l'enseignement supérieur et prolifération des établissements privés, insuffisamment régulée, ...

Quelles positions de la coopération française ?

La France a été particulièrement sensible aux évolutions sociales récentes dans les pays du sud de la Méditerranée. Ces bouleversements, les impasses en matière d'emploi et de protection sociale, illustrent à l'envi la nécessité de nouveaux chemins de croissance, davantage attentifs aux équilibres sociaux.

Il apparaît évident que la **jeunesse, première victime du chômage, mérite une attention particulière.** C'est elle qui permettra aux pays de s'inscrire dans la modernité de la production et des échanges. C'est le terreau de la démocratie aussi. Finalement, c'est bien l'avenir de la Méditerranée, sur ses deux rives, qui est en jeu !

Ainsi à l'occasion de sa double présidence du G8 et du G20 en 2011, la France a-t-elle vigoureusement défendu les thèmes de l'emploi et de la protection sociale

- **Le G20, sous présidence française,** a recommandé des modèles de croissance qui privilégient l'emploi et la protection sociale. Le communiqué final de la réunion ministérielle G20 Développement salue les propositions visant à étendre des socles nationaux de protection sociale définis par les pays eux-mêmes en fonction de leurs besoins propres, à promouvoir l'investissement privé, la création d'emplois et le développement des compétences.

- **Au Sommet du G8 de Deauville sous présidence française** les pays du G8 ont proclamé leur soutien « aux aspirations du printemps arabe », déclarant avoir entendu « la voix des citoyens ». Le « partenariat de Deauville » mis en place à l'issue de ce sommet est notamment centré sur la croissance, l'emploi et la gouvernance. La dynamique est maintenue sous Présidence américaine en 2012, ce dont nous pouvons nous féliciter.

Les pays du voisinage méditerranéen sont la deuxième zone prioritaire de la coopération française pour les 10 ans à venir. La France prévoit d'y consacrer 20 % de son effort financier pour le développement. Il s'agit d'appuyer le développement économique et l'emploi, avec en particulier 3 objectifs :

- le soutien à une croissance créatrice d'emplois, et équilibrée, c'est-à-dire avec une attention au développement des territoires, dans une perspective de convergence économique ;

- l'accompagnement des mutations sociales pour renforcer la cohésion sociale et limiter les tensions et conflits. Dans ce contexte, la mise en œuvre d'un socle de protection sociale revêt une importance particulière.
- Et enfin, la qualité de vie des populations, notamment par la sécurisation énergétique et la bonne gestion du capital naturel unique de la Méditerranée.

Que fait l'AFD en Méditerranée et que propose-t-elle pour l'emploi et la protection sociale ?
--

L'AFD intervient depuis plus de 20 ans dans le pourtour Méditerranéen. Son rôle est d'accompagner, essentiellement sous forme de prêts concessionnels, de garanties et plus ponctuellement de subventions, les projets de développement initiés par les Etats, mais aussi les municipalités, les banques, les ONG et les entreprises (à travers sa filiale secteur privé PROPARCO). Sur les 10 ans passés, l'AFD a mis en place 7 milliards d'Euros dans les pays de la région. En 2011 L'activité du Groupe en Méditerranée et au Moyen-Orient s'est élevée à 1 121M€ dont 202M€ pour Proparco.

Une partie de ces concours de l'AFD ont ciblé plus directement la formation professionnelle, principalement au Maroc et en Tunisie visant l'adaptation des secteurs modernes à la compétition économique internationale.

Dans ces deux pays ce sont au total près de 150 M€ et 51 centres de formation qui ont été mis en place avec le soutien technique et financier de l'AFD. Ils ont pour caractéristique commune l'implication des acteurs économiques et de leurs branches professionnelles dans la conception et la gestion de ces centres de formation, au côté des services publics. L'objectif est celui de dispositifs de formation soutenables et étroitement adaptés aux besoins des entreprises.

A l'instar je crois de ses partenaires marocains et tunisiens, l'AFD est très attachée à cette approche de la formation orientée par la demande. Les évaluations rétrospectives ont montré que les centres de formation bénéficient d'un haut degré de satisfaction des entreprises concernées et qu'ils permettent des taux d'insertion élevés des apprenants. Cependant l'impact sur l'emploi et l'économie est très focalisé sur les seuls secteurs moteurs de l'économie formelle (au Maroc : 15 000 apprenants, soit 15% des effectifs).

En 2011, l'AFD a évolué dans sa réponse aux problèmes d'emploi en réaction aux printemps arabes, avec un financement de 185M€ au Plan d'Appui à la relance du gouvernement tunisien, dédié à la politique de l'emploi, à la stabilité du secteur financier et au développement des outils de financement de l'économie. Cette aide budgétaire sectorielle a été instruite en coordination avec la Banque Mondiale, l'UE et la BAD. L'agence en charge de la politique de l'emploi en France « Pôle Emploi France » y a participé par une assistance technique à la rénovation du dispositif tunisien d'aide à l'emploi.

Pour la période 2012-2014, l'AFD intégrera les problématiques d'emploi et de la jeunesse dans une approche plus large, en faveur d'une croissance forte en emplois, durable, équitable et partagée. A cet effet l'AFD sera notamment attentive aux points suivants :

Les soutiens aux politiques d'emploi et de protection sociale doivent être combinés aux efforts entrepris par ailleurs pour agir sur les autres facteurs qui jouent sur l'emploi : la création d'entreprise et la diversification économique, le développement des infrastructures, ou la consolidation des ressources fiscales pour ne citer que ceux-là. La cohérence des interventions dans ces différents secteurs doit être un point de vigilance.

Améliorer l'emploi c'est aussi améliorer l'efficacité du continuum éducatif de l'enseignement de base à l'enseignement supérieur en passant par la formation professionnelle, en visant à tous ces niveaux une meilleure prise en compte des finalités d'insertion. A cet effet l'AFD poursuivra ses soutiens au développement des systèmes éducatifs de base au Maroc et au Liban notamment, et continuera de soutenir les efforts d'adaptation de l'enseignement supérieur professionnalisant, public et privé.

L'offre de formation professionnelle doit être améliorée mais pas seulement pour les secteurs formels. Il faut mettre en place d'autres solutions adaptées à la grande masse des jeunes, qui consolident les compétences de base éventuellement insuffisantes héritées de l'enseignement général et qui renforcent les capacités entrepreneuriales et d'insertion dans tous les gisements d'emplois offerts par l'économie, y compris dans ses secteurs dits informels. L'AFD soutiendra à cet effet les efforts conjoints des acteurs français et du sud de la

méditerranée pour mettre au point dans ces pays des dispositifs de formation et d'aide à l'insertion décentralisés inspirés des « écoles de la seconde chance » européennes.

Enfin les jeunes doivent être accompagnés de manière plus systématique et plus innovante dans l'accès aux formations qualifiantes et aux emplois et les systèmes de protection sociale doivent être rénovés. Les populations aspirent aujourd'hui non seulement à des emplois décents en termes de rémunération et de sécurité, mais aussi à de véritables systèmes d'assurance sociale et de retraite et de protection contre le chômage. L'AFD se propose d'accompagner à cet effet la montée en puissance des politiques actives d'emploi et la diversification de leur offre de service, en complément des programmes de relance et de diversification économique. Elle se joindra également aux efforts de construction des systèmes de protection sociale modernes, étendus à l'ensemble des populations, y compris les plus pauvres.

Dans ces différentes interventions l'AFD continuera de préconiser :

- **l'implication des différentes catégories d'acteurs** (publics, privés, associatifs et collectivités), et spécialement au niveau déconcentré au contact direct des populations, car cette collaboration nous paraît déterminer la bonne appropriation, la bonne adaptation et la soutenabilité des solutions mises en place,
- **le renforcement des capacités des acteurs impliqués à tous les niveaux**, qui représente souvent une étape préalable, qui faute d'être franchie peut fragiliser les nouveaux dispositifs. L'AFD continuera de promouvoir à cet effet l'intervention d'experts dans ces domaines et les partenariats entre institutions homologues de nos pays pour un renforcement mutuel entre pairs,
- **l'innovation dans les outils financiers et techniques** pour que chaque contrepartie s'appuie sur des solutions financières adaptées à ses spécificités, y compris les opérateurs associatifs et privés, et pour favoriser l'utilisation des facilités numériques,
- **les approches sectorielles et la coordination des aides**, car il nous paraît fondamental dans l'intérêt de tous de renforcer la cohérence sectorielle des interventions, la mise en commun des ressources techniques et financières et le dialogue politique sur les résultats et sur les ajustements souhaitables.

.Au sein du CMI, l'AFD est chef de file sur trois programmes dont l'un porte sur l'emploi et la protection sociale. A la suite d'un premier atelier tenu à **Tunis dès juin 2011**, un deuxième

atelier a été organisé à l'Université du **Caire, en octobre 2012**, L'AFD s'est également impliquée avec la JICA, le CMI et la Brookings Institution dans l'organisation du **séminaire de Tokyo** « *Towards Inclusive Development after the Arab Spring* » **en marge des assemblées d'automne BM-FMI**). Deux nouveaux ateliers sur l'emploi sont prévus en 2013.

L'AFD compte sur le CMI et l'ensemble des pays et partenaires pour poursuivre cette dynamique de discussion et de maturation conjointe des politiques publiques sur ces sujets et se réjouit à cet effet de participer à la présente conférence.